



## Résumé

La biodynamie est une **forme d'agriculture biologique**.

En plus de respecter les obligations prévues par la réglementation biologique, **la conduite de la vigne en biodynamie fait intervenir des « préparations » à base de produits naturels, utilisées pour dynamiser les sols et soigner.**

L'agriculture biodynamique tient également compte de l'influence des astres et des rythmes de la nature.

## Les mots clés associés

Biodynamie, Demeter, Cycles solaires, Cycles lunaires, Préparation biodynamique, Nature, Agriculture biologique, Bodyvin, Cahier des charges, Certification, Etiquetage, Mention facultative réglementée, Logo.

## Les questions les plus fréquentes

- Qu'est-ce que l'agriculture biologique ? Qu'est-ce que l'agriculture biodynamique ? ..... 2
- Quels sont les grands principes et les pratiques en biodynamie ? ..... 2
- Quels sont les points communs entre l'agriculture biologique et l'agriculture biodynamique ? 3
- Quelle est la différence entre le vin biologique et le vin biodynamique ?..... 3
- Existe-t-il un cahier des charges pour les vins biodynamiques ? ..... 3
- Peut-on faire du vin biodynamique à partir de raisins issus de l'agriculture conventionnelle et d'une vinification conventionnelle ? ..... **Erreur ! Signet non défini.**
- Peut-on faire du vin biodynamique à partir de raisins bio et d'une vinification conventionnelle ? ..... 4
- La biodynamie est-elle un mode d'agriculture certifié ? ..... 4
- Quel est le contenu du cahier des charges de la certification Demeter ?..... 4
- Quel est le contenu du cahier des charges de la certification Bodyvin? ..... 4

Qu'est-ce que l'agriculture biologique ? Qu'est-ce que l'agriculture biodynamique ?

**Agriculture biologique<sup>1</sup>** : mode de production conforme aux règles fixées dans [le règlement n°834/2007](#) à tous les stades de la production, de la préparation et de la distribution. Il s'agit d'un mode de production qui atteste d'une **qualité environnementale** (système visant à établir une gestion durable pour l'agriculture, qui respecte les cycles naturels, maintient et améliore la santé du sol, de l'eau, des végétaux et des animaux).

**Agriculture biodynamique<sup>2</sup>** : un mode de **production agricole biologique** inventé à partir des années 1920 par l'Autrichien **Rudolf Steiner** qui considère l'**exploitation agricole** dans son ensemble comme un **organisme vivant diversifié et le plus autonome possible**. La conduite de la vigne en biodynamie fait aussi intervenir des « préparations » à base de produits naturels, utilisées pour dynamiser les sols et soigner et tient également compte de l'influence des astres et des rythmes de la nature.

Quels sont les grands principes et les pratiques en biodynamie ?

Cette doctrine repose sur des principes généraux, le tout chapeauté par le principe selon lequel la Terre est le théâtre d'un ensemble d'interaction dans lequel doit s'insérer l'agriculture, elle doit y contribuer sans bouleverser ces interactions, en respectant les pratiques de biodynamie.

Les pratiques biodynamiques sont nombreuses, il existe certains principes cardinaux. Parmi lesquels, le respect des cycles solaires et lunaires dans les pratiques agricoles et viticoles. L'utilisation de préparations ou encore des éléments de Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE).

Ce mode de production agricole **intègre la plante dans un tout**. Elle prend en considération son **cycle de croissance, sa durée de vie et son devenir**.

Parmi les pratiques rattachées à la biodynamie :

I. Les préparations dynamisées à pulvériser :

- **La bouse de corne (500)** : a pour objectif de favoriser la vie du sol et la croissance des plantes, la vie microbienne, la structure du sol, la croissance et le développement des racines.
- **La silice de corne (501)** : a pour objectif d'intensifier l'action de la lumière.

II. Les préparations en lien avec le compost :

- **Achillée millefeuille (502)** : a pour objectif de mobiliser le soufre et le potassium.
- **Camomille (503)** : a pour objectif de régulariser le processus de l'azote.
- **Ortie (504)** : favorise une bonne humidification.
- **Ecorce de chêne (505)** : favorise la diminution des maladies des plantes.

---

<sup>1</sup> [Article 2a du règlement n°834/2007 relatif à la production biologique et à l'étiquetage des produits biologiques.](#)

<sup>2</sup> <https://www.larvf.com/biodynamie-definition-dictionnaire-du-vin-vocabulaire-lexique,10355,4025454.asp>

- **Pissenlit (506)** : joue un rôle de régulation entre la silice et le potassium.
- **La valériane (507)** : aide à la mobilisation du phosphore dans le sol. Diluée dans de l'eau et pulvérisée, elle peut prévenir ou réduire les dégâts du gel sur les plantes.

### III. Les autres préparations

- **Les tisanes** renforcent l'immunité des végétaux.
- **Les cendres** peuvent réduire la pression des nuisibles (insectes, rongeurs, etc.) ou de plantes indésirables. Les cendres obtenues par incinération d'insectes ou de graines, par exemple, sont ensuite transformées en dilutions homéopathiques et pulvérisées.

Quels sont les points communs entre l'agriculture biologique et l'agriculture biodynamique ?

Tout comme l'agriculture biologique, l'agriculture biodynamique **refuse l'emploi de produits chimiques de synthèse, les additifs de synthèse et les procédés chimiques.**

Quelle est la différence entre le vin biologique et le vin biodynamique ?

Le vin biodynamique **ne doit pas seulement être issu d'une agriculture biologique**, il doit **respecter le cahier des charges d'un organisme indépendant.**

Un vin biodynamique est **nécessairement un vin biologique**, mais **un vin biologique n'est pas nécessairement un vin biodynamique.**

Existe-t-il un cahier des charges pour les vins biodynamiques ?

Les vins biodynamiques sont obtenus à partir de matières premières biologiques, c'est-à-dire de raisins biologiques<sup>3</sup>.

Toutefois il est récurrent que des organismes privés garantissent des certifications pour prouver que le vin est bien issu de l'agriculture en biodynamie.

Ce cahier des charges est généralement fixé par des organismes privés. Certaines pratiques ou valeurs peuvent varier au gré des organismes.

Parmi les organismes les plus connus en la matière on retrouve les organismes de certification suivants : Demeter, Biodyvin, Nature et Progrès.

---

<sup>3</sup> [Article 17 du règlement n°834/2007 relatif à la production biologique et à l'étiquetage des produits biologiques.](#)

Peut-on faire du vin biodynamique à partir de raisins bio et d'une vinification conventionnelle ?

**Non**, même si initialement, la législation relative à l'agriculture biologique ne concernait pas les conditions d'élaboration des vins.

Depuis l'adoption du [règlement européen \(UE\) n° 203/2012](#) sur le vin biologique, le 8 février 2012, on ne peut parler de vin biologique sans que la matière première, le raisin, et sa vinification ne soient respectueux de certaines exigences.

Par conséquent, on ne peut plus réaliser du vin biologique, et donc du vin biodynamique, en recourant à la vinification conventionnelle.

La biodynamie est-elle un mode d'agriculture certifié ?

Oui, ce mode de production agricole peut faire l'objet d'une certification par [Demeter](#), [Biodyvin](#), ou [Nature et progrès](#).

Quel est le contenu du cahier des charges de la certification Demeter ?

[Télécharger le cahier des charges Demeter](#)

[Télécharger le logo Demeter](#)

[Télécharger le logo en conversion vers Demeter](#)

[Tableau des différences vin Demeter/vin Biologique](#)

Quel est le contenu du cahier des charges de la certification Biodyvin ?

[Télécharger le cahier des charges Biodyvin](#)

[Télécharger le règlement intérieur du Syndicat International des Vignerons en culture Biodynamique - SIVCBD - Biodyvin](#)

[Télécharger le logo Biodyvin](#)

Les textes de référence

Droit européen

- [Règlement \(UE\) n°2018/848 relatif à la production biologique et à l'étiquetage des produits biologiques](#)
- [Règlement n°1308/2013 portant organisation commune des marchés des produits agricoles](#)
- [Article 29 quinquies et annexes 1 et 2 du règlement 889/2008](#)
- [Règlement n°2012/203 modifiant le règlement \(CE\) n°889/2008 portant modalités d'application du règlement \(CE\) n°834/2007 en ce qui concerne le vin biologique](#)

- [Télécharger la liste des intrants œnologiques certifiés bio conformément au règlement \(CE\) n°889/2008](#)
- [Télécharger la notice d'utilisation de la liste des intrants œnologiques certifiés bio conformément au règlement \(CE\) n°889/2008](#)

Cahier des charges d'organismes indépendants

- [Télécharger le cahier des charges Demeter](#)
- [Télécharger le cahier des charges Biodyvin](#)
- [Télécharger le règlement intérieur du Syndicat International des Vignerons en culture Bio- dynamique - SIVCBD - Biodyvin](#)

L'utilisation de cette fiche est réservée aux opérateurs de Vin De France. Les éléments ci-dessus sont donnés à titre d'information et ne tiennent pas compte de la réglementation nationale applicable à d'autres pays que la France. Ils ne sont pas forcément exhaustifs et ne sauraient se substituer aux textes officiels. L'Anivin de France met tout en œuvre pour offrir aux utilisateurs des informations vérifiées mais ne saurait être tenue pour responsable d'informations incomplètes.